

Monsieur le Sous-Préfet,
Messieurs les Députés,
Monsieur le Sénateur,
Madame la Vice Présidente de la Région,
Monsieur le Président du Conseil Départemental et les
Conseillers Départementaux,
Monsieur le Président du PETR Portes de Gascogne,
Monsieur le Maire de Samatan et son conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Monsieur le Directeur départemental de l'éducation
nationale et madame l'inspectrice,
Monsieur le Vice-Président de la Caf,
Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie
de Lombez-Samatan,
Messieurs les chefs des centres de secours de Lombez et
Samatan,
Madame la délégué régionale occitanie au comité
français pour Yad Vashem,
Mesdames les directrices de l'école Yves Chaze,
Mesdames et messieurs les membres de la communauté
éducative,
Monsieur le Président de la Fédération départementale
des travaux publics,
Mesdames et messieurs le groupement d'architectes et
les entreprises du projet,
Mesdames, Messieurs,

Permettez moi en tant que Présidente de la communauté
de communes du Savès de vous souhaiter à toutes et à
tous la bienvenue au nom de l'ensemble des élus de
notre territoire dans le groupe scolaire Yves Chaze de
Samatan.

Le groupe scolaire a été créé dans les années 48, la
vétusté du site n'était plus à démontrer, il était nécessaire

d'améliorer les conditions d'accueil, d'apprentissage et de travail de cet établissement qui se composait de 11 classes pour environ 240 élèves.

Les premiers échanges pour la rénovation de cette école ont débuté il y a plus de 10 ans avec des réflexions préalables. En 2015, plusieurs hypothèses d'implantations ont été étudiées avec le CAUE.

Les élus ont alors fait le choix de maintenir l'école en centre-ville et de rénover/restructurer l'existant.

En 2020, un assistant à maîtrise d'ouvrage programmiste a accompagné la collectivité dans l'étude de faisabilité du projet, l'élaboration du programme technique et le recrutement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre.

En 2021, un concours d'architecte a été lancé, nous avons obtenu 67 candidatures, 3 ont fait partie d'une liste restreinte et c'est le groupement Airoidi et Damon qui a été retenue.

De 2022 à 2024, cette équipe a travaillé en étroite collaboration avec la collectivité pour concevoir le projet.

Le scénario définitif fixant l'enveloppe des travaux à 6,2M€ HT hors études et frais de maîtrise d'œuvre avant lancement des marchés a été validé par le conseil communautaire fin janvier 2021.

Le projet portait sur plusieurs axes de réalisation :

Un 1er axe sur le projet urbain global :

- ❖ avec zéro artificialisation et une sobriété foncière ;
- ❖ La revitalisation du centre-bourg en lien avec la démarche Petites Ville de Demain ;
- ❖ La conservation du patrimoine architectural des lieux, de son identité gersoise et notamment du caractère remarquable de ses façades.
- ❖ Une relocalisation des entrées des deux écoles pour sécuriser leur accès, améliorer la visibilité de

l'établissement scolaire et améliorer les flux routier du centre-ville.

En d'2ème axe la rénovation énergétique et des énergies renouvelables

La volonté des élus a été de réaliser une rénovation ambitieuse, durable et bas carbone pour les 30 à 40 prochaines années à travers :

- La recherche d'une efficacité énergétique maximale du bâti (isolation par l'extérieur)
- Le recours à des matériaux biosourcés (ossature bois) et le réemploi de certains équipements
- Une prise en compte forte du confort d'été. Le bâtiment a d'ailleurs été pensé pour une utilisation sous le climat de 2050
- L'ambition d'un bâtiment à énergie positive et à faible émission de gaz à effet de serre en ayant recours aux énergies renouvelables en installant de la géothermie avec refroidissement passif et du photovoltaïque. Ce qui nous permettra de répondre aux exigences du décret tertiaire pour une réduction de 40% des consommations énergétiques d'ici 2030.

Un 3ème axe sur la végétalisation et la biodiversité

Le bâtiment été pensé pour une utilisation sous le climat de 2050, il intègre une cours type oasis ainsi que deux patios. L'objectif est de réduire les îlots de chaleur, ralentir les écoulements lors d'épisodes de fortes pluies en favorisant l'infiltration des eaux, favoriser le retour de la nature en ville.

Nous avons également pris attache d'écologues afin de prendre en compte la biodiversité et nous avons adapté les travaux en fonction des périodes les plus propices pour ne pas nuire aux espèces.

La recherche de l'efficience et l'économie de l'eau a également été prise en considération avec la mise en

place de systèmes hydroéconomes et un système de récupération d'eau de pluie afin d'arroser les espaces verts.

Un 4ème axe sur la mise aux normes d'accessibilité, la sécurité et le sanitaire

- Les bâtiments n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Le dernier diagnostic structure réalisé en 2023 stipulait la vétusté du bâtiment d'où la nécessité de rénover le bâti.
- Le projet avait aussi pour objectif de répondre aux injonctions des services vétérinaires depuis plus de 10 ans sur la mise aux normes de la restauration scolaire.

Les travaux ont démarré en juillet 2024. Nous avons eu l'honneur de la visite dans le département de la présidente de l'assemblée nationale qui s'est rendu dans le Savès non pas pour poser la première pierre mais bien le premier bardage.

La réalisation de ce projet ne pouvait pas se faire sans la mise en place d'une école provisoire réalisée grâce à la location de 76 modulaires et la relocalisation du groupe scolaire pendant la durée des travaux sur le boulodrome de Samatan, la halle à la volaille et la halle au gras qui ont été également mises à disposition par la mairie. Les coûts induits par cette relocalisation de l'école sont importants plus d'un million d'euros et ne faisaient pas partie de l'enveloppe du projet de rénovation puisqu'ils relèvent de la section de fonctionnement.

Tout au long du projet, une attention particulière a été donnée à la concertation. Les besoins de tous les usagers ont été recueillis en phase d'étude préalable et en phase de conception :

- Les enseignants de l'école maternelle et élémentaire
- Les représentants des parents d'élèves

- Les agents de la restauration scolaire
- Les agents de l'ALAE, ALSH et les associations qui interviennent dans l'école
- Les élus de la mairie de Samatan

Ce projet est le fruit d'un consensus fort entre tous les acteurs comme en témoigne des mutualisations d'espaces entre les usagers.

Plusieurs réunions publiques ont également été organisées tout au long du projet afin de tenir la population, les parents d'élèves et les commerçants riverains informés de l'avancement du projet. Une communication continue avec les riverains de l'école a été maintenue pendant la phase chantier afin d'éviter au mieux les nuisances.

Ce projet de rénovation/réhabilitation du groupe scolaire représente un très gros investissement pour la Communauté de Communes du Savès.

Malgré un contexte financier incertain, les élus n'ont pas souhaité revoir les ambitions à la baisse pour ce projet. Ainsi, avec un projet validé avec une enveloppe de travaux de 6,2M€ HT en 2021, le projet après lancement des marchés en 2023 se chiffre à 7,4M€ HT de travaux et 8,5M€ HT en tenant compte des études et frais de MOE.

Grâce au soutien exceptionnel de l'Etat et à l'exemplarité du projet, la collectivité a pu obtenir de nombreux soutiens financier auprès de nombreux partenaires :

DETR et DSIL 61,77%

CD32 3,54%

CAF 3,54%

Région 2,26%

ADEME 1,14%

Agence Eau 1,12%

Total aides : 73,4% (6 231 195€ HT)

Autofinancement 26,6% (2 261 735 € HT)

En mai 2023, lors d'une réunion des cofinanceurs, l'Etat a de nouveau montré son engagement dans ce projet en mobilisant une subvention de fonctionnement de 500 000€ via le FNADT visant à porter une partie du financement de l'école provisoire.

La mairie de Samatan s'est elle aussi engagée financièrement pour permettre au projet d'être réalisé, en portant un fond de concours, versé en section de fonctionnement, à hauteur de 647 000 €, permettant de financer l'autre partie de l'école provisoire.

La réussite de ce projet revient au travail collaboratif, d'expertise et de professionnalisme de l'ensemble des parties prenantes :

Tout d'abord l'équipe MOA de la CC : la directrice, la chargée de mission petites villes de demain, le responsable des bâtiments, la responsable comptable et le vice président en charge des écoles à travers leur engagement, leur professionnalisme, leur disponibilité et l'investissement constant durant la réalisation du projet. Avec une centaine de réunion chantier, des suivis réguliers avec l'équipe de MOE, les entreprises; les dossiers de demandes de subvention, les marchés publics au nombre de 5 avec 23 lots pour celui des travaux, les dossiers environnementaux et l'exécution administrative, juridique et financière dont l'objectif a toujours été de respecter les délais et l'enveloppe financière puisque nous finalisons seulement avec des travaux supplémentaires à hauteur de 0,5%. Un grand merci à cette belle équipe.

Pour la partie technique : le CAUE du Gers, L'AMOA VITAM Mme Alboui, le groupement d'architecte Airoldi et Damon pour leur grande qualité professionnelle et humaine, l'Ordonnancement et le Pilotage Coordonné

avec l'entreprise SIST pour leur rigueur lors de la coordination de l'ensemble des acteurs du projet, l'investissement des entreprises toutes locales issues de la région occitanie, les Bureaux d'Etudes et contrôleurs techniques grâce à leur suivi constant et la qualité de leur contrôle des installations tout au long de la réalisation du chantier.

Sans oublier: la communauté éducative avec les nombreux échanges en amont du projet, l'association des parents d'élèves qui a offert deux structures de jeux pour la cours, les conseillers communautaires, la commune de Samatan, l'état et ses préfets successifs Mr Brunetière, Mr Carrié et Mr Castanier, le député Jean René Cazeneuve qui s'est mobilisé pour trouver des solutions à ce projet, Le conseil départemental à travers son président Mr Dupouy et ses conseillers départementaux, la CAF Mr Llamas, L'inspecteur d'académie Mr Djemmal pour leur avis favorable au projet, la région occitanie, l'agence de l'eau et l'Adème ainsi que le club photo du Savès qui expose en ce moment dans les bâtiments des photos prises avant les travaux.

Nous adressons tous nos remerciements pour la réussite conjointe de ce projet, tout le monde n'a pas pu être cité, mais un QR Code sera positionné sur la passerelle qui mènera vers une présentation composé de photos et de vidéos de toute la vie du projet.

Ce projet n'était pas qu'un projet de rénovation. Il a traité de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement pour une restauration scolaire, un centre de loisirs et d'accueil périscolaire, une école maternelle de 4 classes, une école élémentaire de 7 classes et une d'occitan pour un effectif d'environ 220 élèves à la rentrée 2026 ce qui en fait aujourd'hui un projet majeur pour la Communauté de Communes du Savès depuis sa création.

Ce fût une prouesse de réaliser l'ensemble de la réhabilitation en 18 mois seulement en plein centre de bourg tout en limitant les nuisances pour les riverains et les commerces.

Cette réalisation disons le exceptionnelle sur notre territoire attire beaucoup puisque lors de la journée des portes ouvertes réalisées le 22 août dernier pas loin de 500 personnes sont venues voir ce qu'était devenu ce lieu mythique toutes générations confondues.

Je vais à présent me permettre une petite apparté mais vous le verrez qui a tout son sens dans ce discours. Le 18 mai 2025, le maire de Samatan Mr Lefebvre avait dévoilée une stèle commémorative place des cordeliers en hommage au gendarme René ESCAFRE affecté à la gendarmerie de samatan en janvier 1943, qui a reçu à titre posthume la médaille et le diplôme de «Juste parmi les nations». L'institut international pour la mémoire de la Shoah à Jérusalem décerne cette médaille aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation nazie, au péril de leur vie. Ce monument culturel a pris ces quartiers définitifs sur le cheminement piétonniers permettant l'accès aux écoles afin que toutes les personnes qui passent devant puissent se remémorer ses actes de bravoure pour avoir sauver trois familles en préférant désobeir à ses supérieurs au risque de perdre son poste, sa vie et celle de sa famille. Ce devoir de mémoire fait partie de l'éducation de nos enfants notamment et nous remercions la présence de sa famille en ce jour.

Avant de conclure, nous nous devons de mettre en avant une personne en particulier qui a oeuvré dans le cadre de ses fonctions certe mais qui s'est aussi investi personnellement afin que ce projet de restructuration de

l'école puisse enfin se réaliser après tous ces temps de débat, de calcul budgétaire à la virgule, de recherche de financement, d'organisation et de validation. Il vient également de recevoir la décoration de chevalier dans l'ordre national du mérite ce qui ne fait qu'appuyer mes propos. Pour le mettre à l'honneur, nous avons baptisé la salle de motricité en son nom afin que tous les futurs occupants de la salle se souviennent de son implication grâce à cette plaque qui sera apposée sur la porte de la salle. Ce grand homme n'est autre que Mr Hervé Lefebvre, ancien maire de Samatan, ancien président de la communauté de communes. Vous pouvez l'applaudir chaleureusement.

Avant de passer la parole, je vais souhaiter à tous les futurs occupants de ces bâtiments une bonne installation et prise en main des locaux, un usage optimisé des espaces pour garantir des apprentissages de qualité et un cadre de travail agréable au quotidien ainsi qu' un environnement de travail et de jeux pensé pour leur épanouissement personnel et une bonne préparation à l'entrée au collège.

reprise de parole après les discours :

Visite en deux groupes,, nous vous invitons ensuite à partager un «goûter» puisque nous sommes dans une école cela s'y prête bien et je remercie particulièrement la cheffe cuisinière de ce site qui a réalisé une partie du buffet pour régaler vos papilles.

Ordre de prise de parole :

1 - Présidente de la CC Savès

2- Maire de Samatan

3 - Architecte Airoidi et Damon

4 - Vice-Président de la CAF Mr St Luc

5 - Président du PETR portes de gascogne

6 - Président du Département Mr Dupouy

7 - Vice Présidente de la Région Me Abadie

8 - Député Mr CAzeneuve

9- Directeur départemental de l'éducation nationale Mr Djamme

9 - Le Sous - Préfet Mr Clément Frézet

Visite 1 er groupe (Sandie, Lucas...)

Cour OASIS

Salle motricité

Sortie extérieure direction cuisine

Cuisine

Salle à manger maternelles

Couloir maternelles (patio, dortoir 2, bureau direction maternelles, classes, dortoir.

ALAE maternelle.

Escalier intérieur vers R+1

ALAE élémentaires

Couloir R+1 (occitan, patio, salles de classe, bibliothèque).

Hall R+1

Salle restauration élémentaire R+1

Terrasse